Célestène 4 mg/1 ml, solution injectable – [bétaméthasone (phosphate sodique de)]

PUBLIÉ LE 29/06/2026 - MIS À JOUR LE 25/09/2026

REMISE À DISPOSITION 25/09/2026

DCI
bétaméthasone (phosphate sodique de)
Indications
Usage systémique

Les indications sont :

- Celles de la corticothérapie générale per os, lorsque la voie parentérale est nécessaire en cas d'impossibilité de la voie orale (vomissements, aspiration gastrique, troubles de la conscience) ;
- Les affections nécessitant un effet thérapeutique rapide :
 - Allergiques :
 - Œdème de Quincke sévère en complément des antihistaminiques ;
 - Choc anaphylactique en complément de l'adrénaline.
 - infectieuses :
 - Fièvre typhoïde sévère, en particulier avec confusion mentale, choc, coma ;
 - Laryngite striduleuse (laryngite sous-glottique) chez l'enfant.
 - neurologiques :
 - Œdème cérébral des tumeurs, de l'hématome sous-dural et œdème cérébral lié à un abcès à toxoplasme.
 - ORL :
 - Dyspnée laryngée
- Prévention anténatale de la maladie des membranes hyalines : induction de la maturation fœtale.

Usage local

Ce sont celles de la corticothérapie locale, lorsque l'affection justifie une forte concentration locale. Toute prescription d'injection locale doit faire la part du danger infectieux notamment du risque de favoriser une prolifération bactérienne.

Ce médicament est indiqué dans les affections :

- Dermatologiques : cicatrices chéloïdes ;
- OPH : injections péri-oculaires dans certaines atteintes inflammatoires du segment antérieur avec participation de l'uvée intermédiaire ;
- ORL : irrigations intra-sinusiennes dans les sinusites subaiguës ou chroniques justifiant un drainage ;
- Rhumatologiques :
 - Injections intra-articulaires : arthrites inflammatoires, arthrose en poussée ;

- Injections péri-articulaires : tendinites, bursites ;
- Injections des parties molles : talalgies, syndrome du canal carpien, maladie de Dupuytren.

Laboratoire exploitant
Organon France

Observations particulières

- Remise à disposition depuis fin septembre 2026.